

COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES PROVINCES MARITIMES -
Taux élevé de participation aux études universitaires dans la
région des Maritimes

Un rapport publié aujourd'hui (24 juin) est venu appuyer solidement la réputation des provinces Maritimes pour leur taux élevé de participation aux études universitaires.

Le rapport de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes intitulé : *La participation aux études universitaires : Point de vue des Provinces maritimes*, a révélé que les universités de la région attirent un grand nombre d'étudiants de l'intérieur et de l'extérieur des Maritimes, et qu'un pourcentage élevé des jeunes des Maritimes (de 18 à 24 ans) fréquentent l'université ici ou ailleurs au Canada.

Le calcul du pourcentage de la population qui s'inscrit à l'université est une méthode importante pour les gouvernements, les universités et le public car il leur permet de vérifier si les étudiants qualifiés ont accès à une formation universitaire. C'est aussi une indication de la future prospérité économique, vu son rapport avec les niveaux de scolarisation à l'avenir.

Au cours des 25 dernières années, le taux de participation générale aux études universitaires dans les Maritimes a plus que doublé pour atteindre 34 pour cent, huit points de plus que la moyenne nationale. Les taux de participation générale par province étaient les suivants : Nouvelle-Écosse, 39 pour cent, Île-du-Prince-Édouard, 25 pour cent, et Nouveau-Brunswick, 28 pour cent.

« Dans le présent document, nous avons démontré qu'aucune mesure unique du taux de participation ne couvrira avec exactitude toutes les questions et perspectives dans ce secteur, a souligné Mireille Duguay, directrice générale de la Commission. Tous ceux qui participent à un dialogue sur l'accès et la participation devront tenir compte par exemple de la provenance géographique des étudiants. »

M^{me} Duguay a indiqué que les étudiants de l'extérieur de la région représentent environ 27 pour cent des inscriptions, ce qui contribue à un taux élevé de participation générale dans les universités des Maritimes par rapport au nombre de jeunes dans la région. Cet effet est plus considérable en Nouvelle-Écosse.

« D'un autre point de vue, toutefois, nous avons constaté que si nous examinons le nombre de résidents des Maritimes qui s'inscrivent à l'université ailleurs au Canada, la participation est égale ou supérieure à la moyenne nationale », a expliqué M^{me} Duguay.

Le document examine d'autres facteurs de participation importants, par exemple, à partir du début des années 1980, la participation des femmes a augmenté plus rapidement que celle des hommes, ce qui a mené à la différence actuelle de 10 points de pourcentage entre les deux groupes.

Le document est disponible sur le site Web de la Commission à l'adresse suivante : www.cespm.ca.

Le projet : *Mesures du progrès et des résultats des étudiants* est financé en partie par le Conseil canadien sur l'apprentissage. Un groupe de travail composé de chercheurs institutionnels de six universités de la région aide la Commission à établir des secteurs de mesure pour le projet, y compris les taux de persévérance et d'obtention de diplôme universitaire, et le succès dans les cours.

La Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes a été créée en 1974 afin d'aider les établissements et les gouvernements à améliorer le milieu de l'enseignement postsecondaire. Les 19 membres de la Commission proviennent des Provinces maritimes et représentent les établissements d'enseignement supérieur, les gouvernements provinciaux et le grand public.

Pour diffusion:

Un rapport publié aujourd'hui, le 24 juin, est venu appuyer solidement la réputation des provinces Maritimes pour leur taux élevé de participation aux études universitaires.

Le rapport de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes intitulé : *La participation aux études universitaires : Point de vue des Provinces maritimes*, a révélé qu'au cours des 25 dernières années, la participation générale aux études universitaires dans les Maritimes a plus que doublé

pour atteindre 34 pour cent, huit points de plus que la moyenne nationale.

La directrice générale de la Commission, Mireille Duguay, indique que les étudiants de l'extérieur de la région représentent environ 27 pour cent des inscriptions. Elle dit que le rapport a aussi révélé que si les résidents des Maritimes qui s'inscrivent à l'université ailleurs au Canada sont inclus, le taux de participation est égal ou supérieur à la moyenne nationale.

Le document examine d'autres facteurs, par exemple le fait que le taux de participation des femmes a augmenté plus rapidement que celui des hommes, ce qui a mené à la différence actuelle de 10 points de pourcentage entre les deux groupes.

Le document est disponible sur le site Web de la Commission à l'adresse suivante : www.cespm.ca .

-30-

Renseignements : Dawn Gordon
Commission de l'enseignement supérieur des
Provinces maritimes
506-444-5466
Courriel : gordond@mphec.ca